



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bovins

Question au Gouvernement n° 2462

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Alain Marleix.

M. Alain Marleix. Monsieur le Premier ministre, lorsque, il y a déjà trois semaines, le Président de la République a demandé solennellement l'interdiction des farines animales (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste) dans l'alimentation du bétail, ainsi que le dépistage systématique, M. le ministre de l'agriculture et vous-même n'aviez pas de mots assez durs pour rejeter cette demande. Quant à vos amis, ils parlaient de démagogie, voire d'irresponsabilité. («Il faut le rappeler !» sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Or, aujourd'hui, votre ministre de l'agriculture revient de Bruxelles en s'autoglorifiant des deux mesures principales adoptées par le Conseil agricole: l'interdiction de ces farines et la généralisation des tests. Au passage, je note que cela montre bien la clairvoyance du Président de la République. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Rires sur les bancs du groupe socialiste.)

Monsieur Glavany, vous avez dit vouloir marquer d'une pierre blanche ce Conseil européen. Je ne suis pas sûr que nos agriculteurs partagent ce point de vue.

Aucune véritable solution n'est apportée au soutien des marchés ni à la protection des revenus des agriculteurs. Les animaux s'accumulent,...

M. Alain Calmat. Grâce à Chirac !

M. Alain Marleix. ... les cours s'effondrent, la mévente est totale, et vous n'avez décidé aucune mesure de stockage public ni d'aide nationale en faveur de nos éleveurs.

M. Joseph Parrenin. C'est la faute de Chirac !

M. Alain Marleix. Enfin, il n'y a aucune prise en compte de la situation spécifique des éleveurs de troupeaux allaitants, que la mesure de retrait défavorise largement et injustement.

En fait, vous apportez une non-réponse aux attentes légitimes des éleveurs et de la filière bovine tout entière.

M. Lucien Degauchy. Comme d'habitude !

M. Alain Marleix. Monsieur le Premier ministre, sur le plan national, quelles mesures concrètes et urgentes le Gouvernement entend-il prendre en faveur de nos éleveurs ? Au niveau communautaire, quand se décidera-t-il, au-delà des mots, à mobiliser l'intervention publique, qui est une absolue nécessité ? Je me permets de vous rappeler que, lors de la première crise de la vache folle, en 1996, le Gouvernement de l'époque avait obtenu cette intervention dans des délais rapides. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche. Monsieur le député, quand, il y a un an et demi, j'ai été le premier ministre de l'agriculture en Europe à dire qu'il fallait en finir avec les farines animales (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), je n'ai entendu aucune voix du côté droit de l'hémicycle pour approuver ma position.

M. Jean-Louis Debré. Vous n'avez jamais été le premier à le dire !

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Monsieur Debré, je vous donnerai les références de ces

interventions quand vous le voudrez. Du reste, elles étaient publiques.

Pas davantage, je n'ai entendu les leaders de l'opposition m'appuyer !

M. Thierry Mariani. Démagogue !

M. Lucien Degauchy. N'importe quoi !

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Quand il y a trois semaines, telle ou telle déclaration a enjoint le Gouvernement d'aller dans un tel sens, aucun de ses membres n'a pu dénoncer ce type de proposition puisque nous travaillons là-dessus depuis plusieurs mois. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Donc, personne au Gouvernement n'a pu contester le fondement de ces propositions. En revanche, peut-être avons-nous pu prendre nos distances avec la forme que telle ou telle déclaration avait pu revêtir.

M. Lucien Degauchy. Baratin !

M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Pour le reste, monsieur le député, il m'est arrivé ici-même, dans cet hémicycle, de tirer des leçons mitigées, voire négatives, de certains conseils européens. Si je dis que celui d'hier est à marquer d'une pierre blanche, c'est que je pense sincèrement que, pour l'agriculture européenne, en général, et pour l'agriculture française, en particulier, les décisions qui ont été prises sont bonnes, voire très bonnes (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République) tant sur le plan sanitaire que pour le soutien à la filière.

J'affirme, monsieur Marleix, que si vous ne voyez pas dans les mesures financières qui ont été décidées à

Bruxelles des mesures de nature à soutenir les éleveurs bovins français, c'est que vous ne savez pas lire !

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.

- Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. François Guillaume. Il ne faut pas exagérer !

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2462

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2000, page 9741

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 décembre 2000